

Le magazine de votre ville

Rencontre

à Combs

N°150
Juin 2014



Dossier > Des activités pour
les vacances d'été

www.combs-la-ville.fr

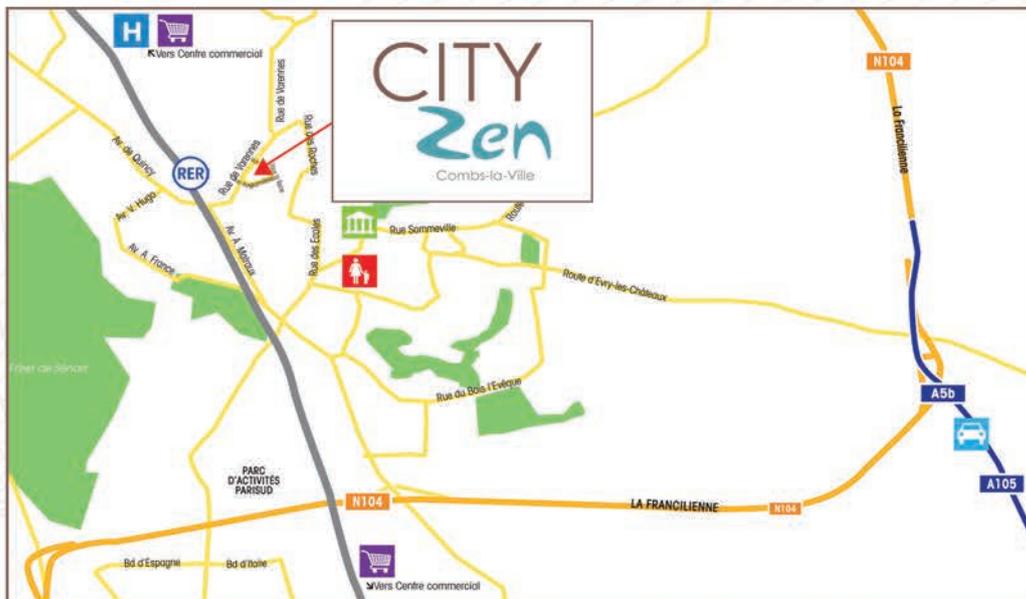


Stradim®

DÉMARRAGE DES TRAVAUX IMMINENT !



APPARTEMENTS DU 2 AU 4 PIÈCES



Maquette animation 02 25 45 12 77 - Illustrations non contractuelles. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.



www.stradim.fr

Stradim - 25, place St Jean - Melun
01 60 66 23 20



SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- Résultats des élections européennes
- SAD : un petit coup de main qui fait du bien
- Vigilance canicule
- Opération Tranquillité Vacances : inscrivez-vous
- Une aide pour passer le BAFA
- La Halte Jeux déménage
- Bienvenue aux nouveaux Combs-la-Villais

10 Travaux

11 Elargissons notre horizon

- Grandes figures européennes
- L'agriculture et es paysages à Sénart

12 Bien vivre

- Quad : tout terrain mais pas tout permis !

13 Dossier

- Des activités pour les vacances d'été

16 Économie locale

- 2A2C : clients récompensés au Marathon de Sénart
- Attention démarchage abusif

17 Dans vos quartiers

- Renouvellement des conseils de quartier

18 À votre rencontre

- La MJC fête ses 50 ans

19 Du temps pour soi

- Fêtons la musique et la jeunesse
- Leurs talents de pianiste récompensés
- Gala de danse : «le Magicien d'Oz»
- Les dates clés de la rentrée

22 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

Notre école, plus que jamais une priorité pour la commune !

Le nouveau Premier Ministre aurait pu saisir l'occasion du changement de Ministre de l'Éducation Nationale pour tirer les bonnes conclusions du rejet massif, dans tous le pays, de la réforme des rythmes scolaires et renoncer à ce projet qui, mois après mois, avait fini par exaspérer tout le monde.

Il ne l'a malheureusement pas fait, se bornant à des propositions « d'assouplissements » sensées faire taire les réticences des maires, mais qui contribuaient en fait à vider de son peu de substance une « ambition » déjà singulièrement réduite.

Il n'est ni dans les « pouvoirs » d'un maire, ni dans mes intentions d'élu républicain, de « décider » de ne pas mettre en application une mesure relevant de la seule compétence de l'État, même si elle nous est imposée sans véritable accompagnement financier, durable et à la hauteur des besoins générés.

Les enseignants et les parents d'élèves de la commune se sont majoritairement prononcés pour une application de la réforme qui conduira à compenser la nouvelle matinée de classe du mercredi par un raccourcissement de la journée scolaire les autres jours permettant une organisation des « Temps d'Activités Périscolaires » les mardi, jeudi et vendredi.

C'est donc dans ce cadre que se déroulera la rentrée scolaire de septembre prochain.

Je regrette, comme beaucoup d'enseignants et de parents, que la sagesse ne l'ait pas emporté et que le nouveau Ministre s'entête à imposer une réforme mal comprise parce que mal expliquée et mal admise parce que mal concertée.

Mais il nous reste à assumer la délicate responsabilité de sauvegarder l'intérêt des enfants et de faire que l'organisation que nous avons consciencieusement préparée, grâce au travail remarquable de nos équipes professionnelles d'animation et au concours précieux de nombreuses associations, permette à cette « réforme » de favoriser de meilleurs



Lors de la pose officielle de «la première poutre» du futur marché couvert.

apprentissages et donc une meilleure réussite scolaire pour le plus grand nombre.

C'est pourquoi j'ai veillé, avec l'équipe municipale, à maintenir l'essentiel de nos actuelles interventions non obligatoires dans le temps scolaire qui permettent à nos enfants de bénéficier d'apports de qualité en matières sportive et musicale.

C'est pourquoi nous proposerons aux enfants, dans le cadre des nouveaux « T.A.P. », des activités structurées et formatrices alors qu'une simple « garderie » aurait pu être envisagée.

Et nous le ferons dans un contexte budgétaire critique et jamais connu jusque-là, qui est la conséquence de la décision inacceptable du Gouvernement de nous imposer des efforts supplémentaires au moment même où il diminue ses dotations de façon choquante.

Mais l'école communale est pour moi plus que jamais, dans ce contexte de scandaleux désengagement de l'État, une priorité absolue.

Et je suis certain que personne ne nous tiendra rigueur de devoir, pour maintenir l'essentiel, renoncer cette année au traditionnel feu d'artifice du 13 juillet.

En attendant des jours meilleurs...

Amis à tous!

Votre Maire

Guy Geoffroy





Zenash Gezmu en 2h 46mn 51s pour les femmes et Jacob Kitur en 2h 19mn 39s (nouveau record de l'épreuve) pour les hommes remportent le Marathon de Sénart.



Le groupe DC Vortex vainqueur du concours chorégraphique 380 Prime organisé le 10 mai à la Coupole par le service Jeunesse. La cie Azaria est deuxième.

Les images...



Les médailles qui honorent les longues années passées au travail ont été remises par le député-maire Guy Geoffroy, le 5 mai aux Combs-Villais qui en ont fait la demande.



Le 8 mai, les élus saluent la mémoire de Gustave Pitiot dans la rue qui porte son nom avant de rendre hommage aux morts pour la France au monument aux morts.



La visite des serres le 17 mai a tenu toutes ses promesses avec un temps magnifique propice à découvrir les parterres qui fleuriront nos rues.

... du mois...



Braderie lutte anti gaspillage le 18 mai sous un soleil splendide. Des espaces avaient été réservés pour que les personnes handicapées puissent participer également.



Coup d'envoi de la Fête du sport, la course scolaire a réuni toutes les écoles élémentaires de la ville pour une course dans le parc central.



VTT Oxygène le 24 mai, dans le cadre de la Fête du sport, ceux qui le souhaitaient pouvaient partir pour une Rando VTT dans la forêt de Sénart.

Résultats des élections européennes

Les Européens des 28 Etats membres de l'Union européenne étaient appelés à élire les 751 députés du Parlement européen. En France, le 25 mai nous devons élire 74 d'entre eux.

	INSC.	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	Liste Europe Écologie M. Pascal DURAND	Pour la France, Agir en europe avec Alain Lamassoure M. Alain LAMASSOURE	UDI Modern Les Européens, Liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo Mme Marielle DE SARNEZ	Debout La France, Ni Système, Ni Extrêmes, Avec Nicolas Dupont-Aignan M. Dominique JAMET	Choisir Notre Europe Mme Pervenche BERES	Stop à l'Europe de la Finance L'Humain d'Abord Front de Gauche M. Patrick LE HYARIC	Liste Bleu Marine - Non à Bruxelles, Oui à la France M. Aymeric CHAUPRADE
		Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre
Résultats sur Combs-la-Ville	14 934	5 681	116	64	5 501	447	1 100	481	397	730	325	1 249
en %		38,04%	2,04%	1,13%	96,83%	8,13%	20,00%	8,74%	7,22%	13,27%	5,91%	22,70%
Résultats nationaux	46 544 712	42,43%	2,77%	1,24%	95,99%	8,92%	20,80%	9,90%	3,90%	13,98%	6,34%	24,96%

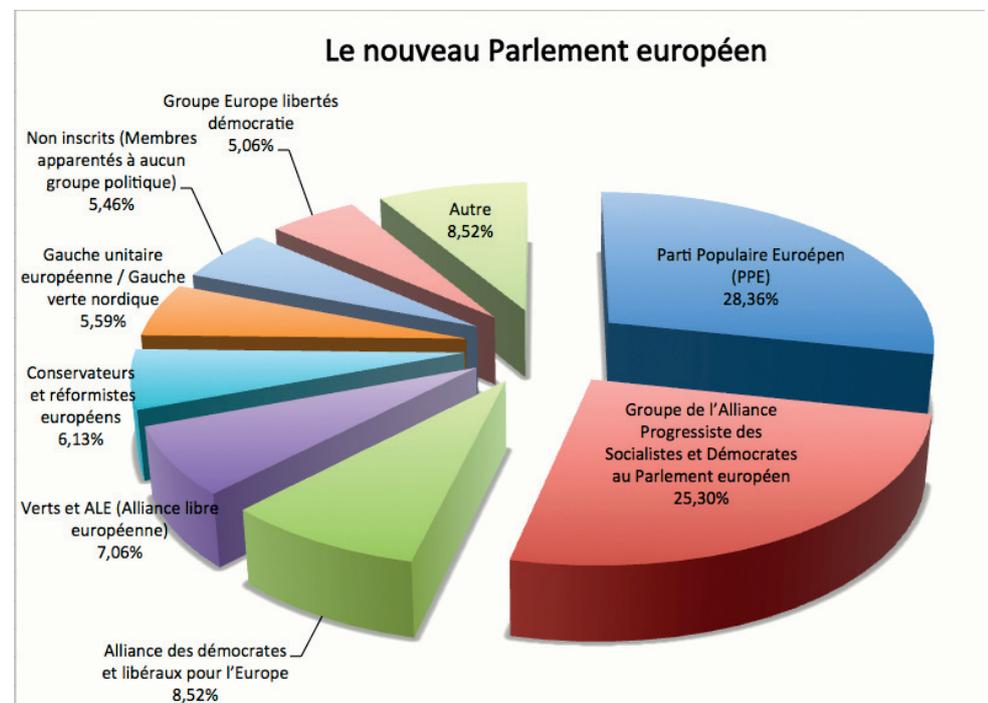
Résultats des élections européennes à Combs-la-Ville pour les listes ayant obtenu 5% au moins des suffrages exprimés.

Dans le tableau ci-dessus vous trouverez les résultats des élections européennes à Combs-la-Ville pour les listes ayant obtenues plus de 5% des suffrages exprimés. À Combs-la-Ville la participation était de 38,04%.

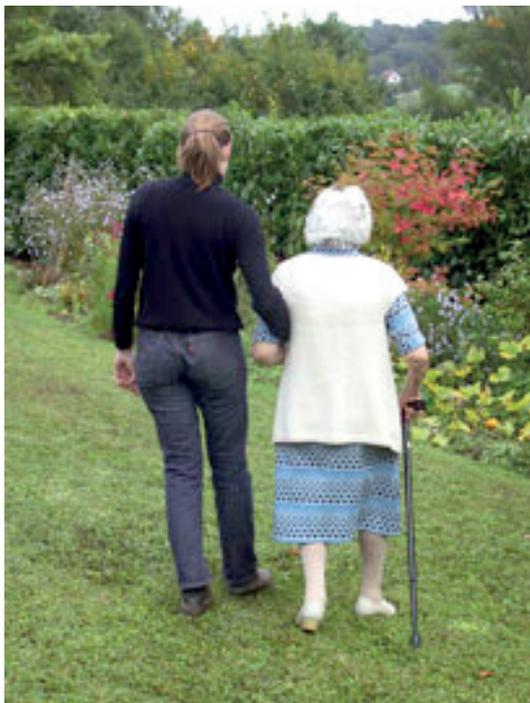
Au total sur l'ensemble de l'Europe, la participation était de 43,09%. Le camembert ci-contre montre la composition du nouveau Parlement Européen.

Organe parlementaire de l'Union européenne, le Parlement européen a son siège à Strasbourg depuis 1999. Il est l'unique institution internationale dont les membres sont élus au suffrage universel direct. Il participe avec le Conseil de l'Union européenne à l'élaboration de la législation européenne en se prononçant sur les propositions de textes qui lui sont soumises par la Commission européenne. Il partage également avec le Conseil le pouvoir budgétaire. Il assure finalement un contrôle politique sur

l'ensemble des institutions de l'Union qui rend compte de leur actions à l'assemblée. Il peut constituer des commissions d'enquêtes.



SAD : un petit coup de main qui fait du bien



Le service des Aides à domicile (SAD) du Centre Communal d'Action Sociale de la commune peut apporter à certains d'entre vous un vrai soulagement dans la vie quotidienne. L'objectif du service est de permettre à ceux qui ne peuvent plus assurer certaines tâches quotidiennes, de continuer à vivre à leur domicile de façon autonome, et en conservant des relations avec l'extérieur. Les aides à domicile sont compétentes et formées pour répondre à ces besoins quotidiens mais aussi pour vous apporter un soutien moral.

CONCRÈTEMENT

Au quotidien, les aides à domicile vous accompagnent dans la réalisation des actes de la vie courante (entretien du linge, entretien du logement, courses, repas, promenade...). Elles interviennent selon un planning pré-défini du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et peuvent

être présentes également les samedi, dimanche et jours fériés pour aider à la prise du repas.

POUR CONSTITUER UN DOSSIER

Il suffit de contacter la responsable de secteur au 01.64.13.45.16. Elle vous fixera un rendez-vous au pôle social ou se rendra à votre domicile pour vous aider à constituer votre dossier et rechercher les financements possibles auprès des caisses de retraite ou du Conseil Général. Après avoir fait une évaluation de vos besoins, l'organisme financeur vous adressera une notification vous précisant le nombre d'heures prises en charge ainsi que le montant de votre participation horaire. Un planning d'intervention personnalisé et adapté à vos besoins vous sera ensuite proposé. Le service est également en capacité de faire face aux situations d'urgence (sortie d'hospitalisation, grossesse difficile...)

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le service est autorisé et tarifé par le Conseil Général et conventionné par tous les financeurs potentiels. Votre participation financière est fixée en fonction de votre autonomie et de vos ressources. Le service pratiquant le tiers payant, seule votre participation vous sera facturée. Les dépenses liées à l'aide à domicile donnent droit à une déduction fiscale.

Renseignements : Pôle social allée des Lutins par téléphone (01 64 13 45 16) ou tous les jours de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (fermé les mardis et mercredis après-midi).

EN BREF

Seniors : cadeaux de fin d'année

Vous avez 67 ans et plus, pensez à vous inscrire pour le colis de fin d'année avant le 15 juin.

Renseignements : 01 64 13 45 28

Anniversaires Seniors

Les seniors de la commune se retrouvent le 11 juin 2014 à 12h au restaurant scolaire Paloisel pour fêter ensemble leur anniversaire (avril, juin, juillet).

Rencontre chantante avec chanson dans l'air

Le service Seniors vous propose de venir fêter la musique le 25 juin à 14h30 à l'EHPAD des Patios de l'Yerres.

Inscriptions au 01 64 13 45 28

Prochain Ciné club

Le prochain ciné club aura lieu le 23 juin à 14h à la Coupole. Le film «French cancan» de Jean Gabin avec notamment Jean Gabin sera diffusé. Ce film est sorti en 1955. Tarif : 4,50 euros.

Inscriptions au 01 64 13 45 28

Cérémonies à venir

Trois commémorations approchent à Combs-la-Ville et dans toute la France :

- le 18 juin à 18h, place du Général de Gaulle,
- le 14 juillet à 10h30 place du 14 juillet
- le 25 août à 11h au rond-point de la Libération.

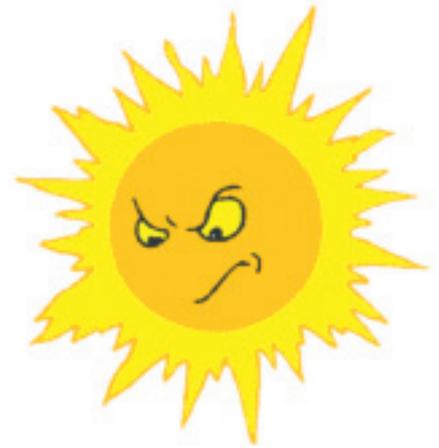
Vigilance canicule

Le soleil est un ami comme un ennemi. En cas de canicule cet été, protégeons les plus fragiles.

Chaque année, un registre nominatif des personnes âgées de 65 ans et plus ou adultes handicapés de Combs-la-Ville, isolés à leur domicile, est ouvert. Si vous êtes concerné et si vous vous sentez isolé, ou si vous connaissez quelqu'un qui peut l'être, il est important de s'inscrire sur ce registre. Cela permettra en cas de canicule que les services compétents vous appellent pour vérifier que tout va bien. En effet, en cas de risque exceptionnel, la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux pourra, à sa demande, être transmise au Préfet,

seule autorité chargée de mettre en oeuvre le plan d'alerte et d'urgence. Pour s'inscrire il suffit de téléphoner à l'accueil du pôle social, où vos noms, coordonnées, date de naissance... seront enregistrés. En cas de canicule, une règle est essentielle : soyons vigilants et attentifs les uns envers les autres et veillons à ne pas laisser les personnes vulnérables trop isolées. Le registre est fait pour ça !

Renseignements : Pôle social allée des Lutins, 01 64 13 45 15



Opération Tranquillité Vacances : inscrivez-vous !



La ville offre aux Combs-la-Villais qui le souhaitent un service de surveillance des habitations tout au long de l'année et plus particulièrement pendant leurs vacances d'été : l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Avec ce service, partez en vacances en toute tranquillité. Il est gratuit et est assuré tout au long de l'année, et plus particulièrement durant la période estivale du 1er juillet au 31 août. La surveillance s'effectue pendant toute

l'absence du propriétaire, en journée par les policiers municipaux, la nuit par les policiers nationaux.

Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez impérativement remplir un bulletin d'inscription «Opération Tranquillité Vacances» disponible en ligne sur le site Internet de la commune www.combs-la-ville.fr ou le retirer aux accueils de l'Hôtel de Ville et de la police municipale (4 rue des Vallées). Si vous partez sur différentes périodes, merci de bien vouloir remplir un bulletin par période de vacances.

Attention : pour des raisons techniques et d'organisation, il est préférable que la demande soit effectuée quinze jours avant le départ.

Police Municipale au 01 60 60 13 00

Une aide pour passer le BAFA

Afin de favoriser l'autonomie des jeunes et de leur permettre, malgré les obstacles financiers, d'accéder à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), le service Jeunesse de la Ville propose une aide individuelle et financière, versée sous conditions.

AIDE AU B.A.F.A.
Pour les Combs-la-Villais(es) de 18-21 ans sous conditions.

Quelques critères d'admissibilité :
Habiter la ville depuis au moins 1 an au moment de la demande,
Ne pas excéder le Quotient Familial 5,
Etre disponible pour faire son stage pratique au sein du service enfance
ou jeunesse de la ville...

Renseignements Coordination Actions Citoyennes, BIJ et
Tremplin 16-20 ans -
01 60 60 93 17 / 01 60 60 96 60 / 01 64 13 16 20
www.clic-la-ville.fr - www.facebook.com/cliclaville

Vous avez 18 ans et cherchez un job ? Vous voulez faire de l'animation ? Pour cela, il vaut mieux vous former et obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Le service Jeunesse de la ville de Combs-la-Ville vous propose une aide individuelle et financière (300 euros). Elle est versée sous conditions.

OU ? QUAND ? COMMENT ?

Vous devez habiter la commune depuis au moins un an. Vous devez être âgé (e) de 18 ans au 1er février 2015 et n'avoir pas plus de 21 ans au 31 décembre 2015. Vos ressources ne doivent pas excéder le quotient familial 5 (vous pouvez faire une estimation de votre quotient familial en ligne sur le site www.combs-la-ville.fr). Vous devrez participer à une réunion d'information collective courant

septembre, effectuer un entretien avec le responsable de la structure d'accueil, et vous rendre disponible pour un temps d'immersion auprès des enfants et des jeunes. Une fois votre candidature retenue, vous devrez effectuer votre stage au sein de la commune. Vous devrez faire le stage théorique entre octobre 2014 et février 2015, vous engager à finir votre stage pratique avant août 2015 à la mairie et l'approfondissement avant décembre 2015. La bourse s'élève à 300 euros, elle sera versée directement à l'organisme choisi par le bénéficiaire.

LE PSC1 UN COMPLÉMENT AU BAFA

L'objectif du PSC1 – Prévention et secours civiques de niveau 1 – est de préparer les citoyens à pouvoir réagir dans des situations d'accident de la route, une personne qui s'étouffe, trébuche dans la rue, etc. Ce diplôme est obligatoire dans certain cas, notamment pour exercer des fonctions d'encadrement telles que la surveillance des piscines. Il est souvent demandé pour encadrer des séjours de vacances, et représente ainsi une compétence supplémentaire pour les titulaires du BAFA. Pensez y ! La formation PSC1 dure une dizaine d'heures environ, découpées en demi-journées, en soir ou en week-end selon les sessions et les organismes (sapeurs pompiers, croix rouge...). Une participation est demandée dont le montant dépend des organismes.

Renseignements : 01 60 60 93 17 ou 01 60 60 96 60 ou 01 64 13 16 20.

EN BREF

Trait d'Union : nouveaux parents, nouvelles vies

Nouveaux parents, venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres parents. Rendez-vous les 10 et 24 juin 2014 de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

Renseignements : 01 60 60 92 44

La bulle verte

La Bulle verte de Brie-Comte-Robert propose un accueil enfants-parents à Combs-la-Ville dans les locaux du centre d'activités sociales Trait d'Union, rue Pablo Picasso tous les mardis de 9h à 11h pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, ni de verser une cotisation. Une tirelire est mise à disposition des parents pour une libre participation financière.

Pour plus de renseignements :

www.labulleverte-laep.fr

Mail : Bulle.verte@orange.fr

ou contacter l'accueil de

Trait d'Union au 01 60 60 92 44

MOI **Mon frère** **MOI**
Maman **Ma belle-mère** **Ma demi-soeur** **Papa**

Entrée libre
10 juin
20h
Moissy
Cramayel

L'association «Le Temps des Parents»
REAAP de Sénart (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)
vous propose une soirée-débat

« Comment trouver sa place dans une famille recomposée ? »

Animée par Patricia Fouassier-Laffage, psychologue

Salles de la Roseraie
Parc de la Mairie – 77550 Moissy-Cramayel
01 64 88 42 49 – 06 47 02 49 86
+ d'infos sur www.letempsdesparents.fr

La halte jeux déménagement

Avec l'ouverture imminente de la nouvelle crèche Les Moussaillons, des locaux se libèrent, conséquence, la Halte-Jeux «les Lutins» y déménage...



Courant août la Halte-Jeux «les Lutins», après avoir fait ses cartons emménagera dans les locaux, situés rue Georges Brassens, de la mini crèche le Soleil qui rejoindra quant à elle la nouvelle crèche «les Moussaillons» dont la construction s'achève et qui ouvrira ses portes en septembre. L'ouverture programmée de la Halte-Jeux dans ses nouveaux locaux est fixée au lundi 8 septembre avec les mêmes horaires d'ouverture qu'actuellement. Les nouveaux locaux permettent d'envisager une capacité

d'accueil élargie au niveau des journées continues (qui est pour le moment à l'étude). Nous ne manquerons pas de vous informer dès la mise en place du nouveau règlement.

LA HALTE JEUX CONCRÈTEMENT ?

La Halte-jeux est une structure d'accueil occasionnel pour les enfants à partir du moment où ils marchent jusqu'à l'école maternelle. Ce mode de garde d'enfants est destiné en priorité aux enfants dont l'un des parents ne travaille pas. Actuellement, la Halte-Jeux "les Lutins" peut accueillir 26 enfants avec la possibilité de laisser les enfants en journée continue (c'est-à-dire en incluant le repas du midi), le mardi, le jeudi et le vendredi.

Renseignements : 01 60 60 65 11

EN BREF

«Sans solution pour la rentrée ?»

C'est une initiative conjointe du BIJ, du service Prévention et du service Emploi, s'inscrivant dans une action départementale du réseau Information Jeunesse, qui a pour but d'aider les jeunes qui recherchent une place dans un établissement scolaire et / ou qui souhaitent s'engager dans un projet professionnel ou de volontariat.

Renseignement BIJ : 01 60 60 96 60

Service Emploi : 01 64 13 16 17

Service Prévention : 01 64 13 45 24

**www.facebook.com/cliclaville/
blog : www.clic-la-ville.fr**

Parents / Ados : le secret de vacances réussies

À l'approche des vacances d'été, le service Prévention propose aux parents qui le souhaitent de venir le 13 juin à 19h45 à l'auditorium de l'école de l'Orée du Bois, discuter et partager leurs expériences de vacances avec leurs ados.

Renseignements : 01 64 13 45 24

↓ ZOOM...

Bienvenue aux nouveaux Combs-la-Villais

Matinée d'accueil le samedi 6 septembre de 8h30 à 11h30

Comment découvrir votre nouvelle commune ? Combs-la-Ville et Sénart souhaitent faciliter votre intégration en vous conviant à la matinée d'accueil.

Au programme :

- Accueil autour d'un petit déjeuner à 8h30
- Mot de bienvenue du Député-Maire Guy Geoffroy et du Président du San de Sénart Michel Bisson

- Diffusion d'un petit film humoristique sur Sénart
- Visite de la Ville nouvelle en bus avec le député-maire pour guide. Une garderie est prévue pour vos enfants durant la visite en bus si vous le souhaitez.
- Présentation de la Scène nationale par son directeur
- Apéritif de clôture avec les élus de la commune.

Pour participer il suffit de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie. En attendant, bienvenue à Combs-la-Ville !

Renseignements : 01 64 13 16 00

Le projet « Brandons » avance.

Lundi 19 mai, l'opération de construction de 27 logements locatifs sociaux a été officiellement lancée 8 rue Batelière, par la mairie de Combs-la-Ville, le Conseil général, l'OPH et le promoteur Novalys.

Cette opération permettra d'accueillir une partie des habitants des Brandons, relogés pour permettre la démolition puis la reconstruction des Brandons actuels. La majorité des habitants seront relogés dans des logements situés en face des Brandons actuels (145 logements). Deux autres sites accueilleront des habitants des Brandons : 18 logements dans le secteur de la Ferme de Violette et une trentaine de logements rue Sommeville en face du pavillon de la Fresnaye.

Le député-maire Guy Geoffroy a souligné l'importance de répartir le logement social dans la ville de façon équilibrée pour ne pas reproduire les erreurs du passé de construction de grands ensembles en périphérie des villes. Il a également rappelé que le logement social est né-

cessaire, pour beaucoup de nos enfants qui font des études, pour beaucoup de jeunes qui s'installent pour la première fois ou pour ceux qui n'ont pas les ressources suffisantes pour accéder à la propriété. À Combs-la-Ville, le taux de logements sociaux est de 22,56% (au 1er janvier 2013) et l'objectif des 25% imposé par la loi d'ici 2025 sera atteint en respectant la logique de mixité sociale sur l'ensemble de la ville.

Rue Batelière, les logements du T2 au T5, seront construits en BBC (Bâtiment Basse Consommation) avec une toiture terrasse et des panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire. Un gros travail en amont a été

effectué pour anticiper les problèmes éventuels de stationnement qui auraient pu se poser sur la rue Sermonoise (route départementale). En sous-sol un parking de 24 places accueillera les voitures des résidents ainsi que 4 places supplémentaires en extérieur.

Les travaux devraient être terminés en juin 2015 pour une livraison d'ici septembre 2015.

Coût de l'opération 5,2 Millions d'euros financés par l'Etat et la Région notamment.



La construction du nouveau marché avance bien également. La première pierre a été posée officiellement le 26 mai. Le marché devrait être terminé fin 2014.



La nouvelle crèche les Moussaillons ouvrira ses portes en septembre 2014. Les travaux sont quasiment terminés à l'image de la cour intérieure.

Les grandes figures européennes

Les hommes de terrain



Lech WALESA (né en 1943) est né en Pologne où il exerce le métier d'électricien. Pour défendre les salaires des ouvriers des chantiers navals de Gdansk, il crée en 1980 le 1er

syndicat reconnu dans la zone communiste, Solidarnosc. La grève s'étend à tout le pays et la crise sociale devient politique, le 1er ministre démissionne et le gouvernement négocie avec Lech Walesa. En 1982 Solidarnosc est dissous

par le Général Jaruzelski, Lech Walesa est arrêté, mais il reçoit en 1983 le Prix Nobel de la Paix. Le syndicat continue dans la clandestinité et est légalisé en 1989. Lech Walesa est élu Président de la Pologne en 1990, avec 74% des suffrages. Son discours jugé trop conservateur lui vaudra la défaite aux élections suivantes.

Vaclav HAVEL (1936-2011) né à Prague dans une famille aisée, est interdit d'études par le régime communiste au nom de la lutte anti-bourgeoise. Il commence par travailler comme machiniste dans un théâtre puis devient auteur du théâtre de l'absurde. Refusant l'exil,



il entre dans la dissidence et rédige la Charte 77, vibrant plaidoyer pour les Droits de l'Homme, ce qui lui vaut 4 ans de prison pendant lesquels il écrit. Artisan de la « Révolution de velours » de 1989, il devient chef de l'Etat tchécoslovaque puis tchèque de 1989 à 2003 et

prépare l'entrée de son pays dans l'Union européenne, conclue en 2004. Le Parlement européen a institué le Prix des Droits de l'Homme Vaclav Havel qui vise à récompenser des actions exceptionnelles de la société civile dans la défense des droits de l'homme. La première édition a été attribuée en 2013 au militant Ales Bialiatski (Belarus). À suivre...



L'agriculture et ses paysages à Sénart

Le San de Sénart a lancé depuis le 27 mars un concours photo ouvert aux amateurs sur le thème de l'agriculture et ses paysages du 1er avril au 1er août.

Le concours est ouvert aux amateurs, à partir de 10 ans. Chaque participant peut proposer jusqu'à 5 photos. Elles doivent être en rapport avec le thème du concours (ferme, paysage, engins agricoles, agriculteurs...) et avoir été réalisées à Sénart entre le 1^{er} avril et le 1^{er} août 2014 (période du concours). Trois lauréats seront sélectionnés par un jury composé d'élus et de professionnels (agriculteur, photographe, journaliste...). Les photos retenues seront exposées en grand format à l'arrivée des Vélofolies devant l'Hôtel de la Communauté le 21 septembre. Ces tirages exceptionnels seront remis à chaque lauréat, ainsi que d'autres lots dont des produits locaux. Le San de Sénart souhaite ainsi sensi-

biliser les habitants à l'importance de l'agriculture dans l'agglomération et à la beauté des paysages sénartais.

L'agriculture tient en effet une grande place dans l'agglomération. Bien qu'ayant connu une urbanisation significative depuis 1973, Sénart dispose d'un foncier non urbanisé important. Ces espaces accueillent de longue date des activités agricoles. 9 787 ha, soit 39 % du territoire, sont cultivés par 40 agriculteurs, 25 ayant le siège de leur exploitation à Sénart.

La charte agricole de Sénart a pour objectif de favoriser l'intégration de ces activités agricoles au développement de l'agglomération tout en répondant à une demande émergente des habitants pour une agriculture de proximité et la consommation de produits locaux. La charte se décline dans le cadre d'un programme d'actions sur la période 2014 à 2018. Elle a été signée en juin dernier par le San de Sénart, la Chambre



d'Agriculture de Seine-et-Marne, le Conseil général de Seine-et-Marne, l'Epa Sénart, l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France et la Société d'Aménagement Foncier et d'établissement rural (Safer)...

Informations pratiques : règlement et bulletin de participation sur www.senart.com/agriculture

Quad : tout terrain mais pas tout permis !

La circulation des quads et pocket bikes non immatriculés et/ou non homologués est formellement interdite sur l'ensemble du territoire communal. Ils représentent un danger pour les piétons, pour tous les autres usagers véhiculés sans oublier que leurs propriétaires courent aussi de grands risques.

Souvent les propriétaires de quads ou de mini motos non immatriculés et/ou non homologués utilisent leurs engins dans de mauvaises conditions de sécurité pour les autres mais aussi pour eux sans compter le bruit infernal qu'ils occasionnent. Ajoutons à cela le fait que ces délicates personnes prennent pour terrain d'entraînement les ronds-points de la ville. Souvent sans casque, ils se sentent invulnérables mais se trompent, la mort en ayant rattrapé plus d'un. Ils ont interdiction de circuler sur la voie publique. Cependant il est très délicat pour la police ou la gendarmerie de poursuivre les motos ou les quads dans les rues, c'est



trop dangereux pour tout le monde !

Tôt au tard, ils seront pris en flagrant délit et devront alors payer de lourdes amendes (allant de 750 à 75000 euros) et rendre des comptes à la justice (peines d'emprisonnement) en particulier s'ils mettent en danger la vie d'autrui. Les riverains, les passants, les caméras de vidéo-protection peuvent fournir aux forces de l'ordre un descriptif précis de ces inconscients. Ces engins non-homologués, sont réservés uniquement à un usage dans un lieu privé, ils ne sont pas autorisés à circuler sur la route et ne sont pas couverts en cas d'accident.



La seconde et dernière phase de l'aménagement de la «Cabane Brûlée» (rond-point de Salaberry-de-Valleyfield) est terminée. Elle consistait à la plantation arbustive de bambous sacrés nains se colorant de rouge feu l'automne et l'hiver. On trouve également du lierre supportant l'ombre du bosquet d'érables et de bouleaux aux couleurs d'automne rutilantes.



CIVISME

NUISANCES SONORES, RESPECTEZ VOS VOISINS !

Bruits de voisinage

Les bruits de voisinage concernent les « troubles anormaux du voisinage » qui dépassent « les charges ordinaires du voisinage ». On distingue 3 catégories de bruits de voisinage :

- Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité,
- Les bruits provenant des activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs,
- Les bruits provenant des chantiers

Le bruit : données pratiques

À quel moment peut-on faire ses travaux de jardinage, du bricolage... ? Retrouvez dans cette rubrique toutes les réglementations en vigueur.

Selon l'arrêté préfectoral du 11-07-1996, article 4 : les travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés :

- de 7h à 20h les jours ouvrés,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Selon l'article 1 de l'arrêté municipal du 24 mai 1995 :

Les travaux bruyants, autres que les travaux de bricolage ou de jardinage, c'est-à-dire par exemple, les travaux de construction, les travaux industriels, les travaux liés à une profession..., effectués sur la voie publique ou dans des propriétés privées, à l'aide d'outils ou d'appareils, de quelle que nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, ne peuvent être effectués que :

- de 7h à 20h les jours ouvrés,
- les samedis de 9h à 12h et seront interrompus en dehors de ces heures et les dimanches et jours fériés



Voilà l'été

Comme tous les ans, de multiples activités culturelles, ludiques et sportives, à destination des plus âgés ou des plus jeunes, sont proposées aux Combs-la-Villais durant l'été. En voici un aperçu.



Parc de loisirs Babyland

(Credif babyland ©)

Vous avez envie de participer à des animations ou des sorties en famille cet été ? La référente familles du centre d'activités sociales Trait d'Union vous en propose quatre ! Il suffit de s'inscrire.

Venez jouer en famille **le vendredi 11 juillet de 10h à 17h**. Journée conviviale et amusante autour d'Olympiades,

de jeux d'eau, de jeux géants, espace bébés... Prévoir le pique-nique. Tarif 1.20€ par personne. Inscriptions à partir du lundi 23 juin 2014.

Sortie en co-voiturage au parc de loisirs Babyland **le samedi 19 juillet de 10h à 15h**, un parc d'attractions pour les enfants jusqu'à 8 ans. Prévoir le pique-nique. Tarif: 2.30€/personne. Inscriptions à partir du mardi 1er juillet à 18h.

Venez vivre une aventure inoubliable en famille à La Mer de Sable, parc d'attraction situé au cœur de la forêt d'Ermenonville, **le jeudi 24 juillet de 8h45 à 18h**. À partir de 3 ans. Tarif 9.40€ à partir de 15 ans et 4.70€ de 3-14 ans. Inscriptions à partir du mardi 8 juillet à 18h.

Journée détente, baignade et châteaux de sable à la base de loisirs de Bois-le-Roi **le lundi 28 juillet de 9h45 à 18h**. À par-

tir de 3 ans. Tarif 3,20€ à partir de 15 ans et 2€ de 3 à 14 ans. Inscriptions à partir du mardi 8 juillet à 18h. La base régionale de loisirs de Bois-le-Roi est proche de la forêt de Fontainebleau.

Pour les quatre sorties tous les renseignements au 01 60 60 92 44.



Parc d'attractions La Mer de Sable

(Mer de Sable ©)

L'été sera sportif également

Pour les vacances d'été, l'Ecole Municipale des Sports (EMS) propose différentes activités sportives pour vos enfants âgés de 6 à 11 ans.

Du 7 au 11 juillet 2014, l'accueil se fera au gymnase Paloisel de 8h30 à 9h30. Les enfants pourront ensuite pratiquer différentes activités : jeux de raquettes (badminton, tennis de table et mini tennis) de 9h30 à 11h30. L'après-midi sera consacrée aux activités de pleine nature (sport d'adresse) de 13h30 à 17h.

Du 15 au 18 juillet 2014 : accueil au

gymnase J. Cartier de 8h30 à 9h30. Les enfants pourront pratiquer des sports de glisse (wave board, roller et trottinette) de 9h30 à 11h30. L'après-midi est toujours consacrée aux activités de pleine nature (escalade) de 13h30 à 17h.

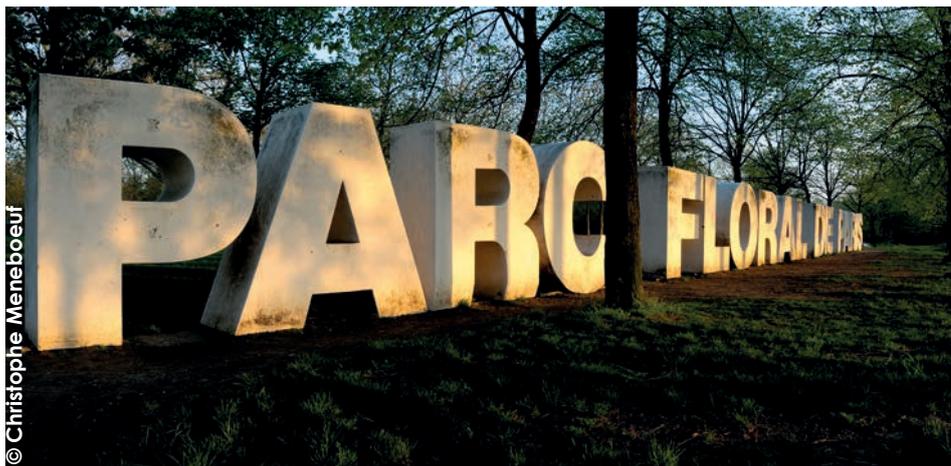
VALIDE TON SPORT !

Les enfants de l'Ecole Municipale des Sports, des centres de loisirs, des animations de quartier et de l'Elan 11-15 ans participeront à la journée sportive «Valide Ton Sport» le 11 juillet 2014, organisée en partenariat avec la Fédération département-

nale handisport. Les sections basket ball et badminton sont également associées. L'objectif pédagogique est de mieux comprendre le handicap. De ce fait les enfants bénéficieront en amont d'une semaine de sensibilisation au handicap. Selon les conditions météorologiques la manifestation aura lieu soit au stade A. Mimoun soit au gymnase J. Cartier.

Renseignements au service des Sports au Château de la Fresnaye ou au 01 60 34 27 57 ou sur www.combs-la-ville.fr

Pour les seniors des sorties dès le mois de juin



Visite du Moulin de Dannemois de Claude François le 16 juin. Au programme : repas au moulin, visite guidée et commentée de la maison américaine et de la nouvelle salle d'exposition, représentation sur grand écran, visite libre du cimetière. Rendez-vous à 10h avenue des Tilleuls, retour vers 17h. Tarifs : 44,20 euros à l'inscription.

Grand pique-nique au Parc Floral le 10 juillet : rendez-vous à la gare de Combs-la-Ville côté guichet à 10h muni

de votre titre de transport pour le train et le métro. L'inscription est obligatoire (15 personnes maximum).

Attention : les personnes intéressées doivent être de bon marcheurs !

Inscriptions pour les deux sorties au 01 64 13 45 28

PROJECTIONS

À LA MÉDIATHÈQUE

Durant tout l'été à partir du mercredi 9 juillet jusqu'au vendredi 29 août inclus, la médiathèque propose des projections de films, documentaires, dessins animés... tous les :

- Mercredis à 10h30 spécial 3 - 6 ans
- Mercredis à 15h tout public à partir de 10 ans
- Vendredi à 15h tout public à partir de 10 ans

La programmation est disponible à la médiathèque.

Rappel : la médiathèque dispose d'un accès wi-fi qui permet à ceux qui le souhaitent de venir y travailler et d'accéder à Internet gratuitement depuis leur propre matériel informatique.

Le pôle multimédia, est à votre disposition pour effectuer des recherches sur Internet ou suivre des formations informatiques.

Renseignements : 01 64 88 61 53 ou www.combs-la-ville.fr

Pour les jeunes l'Élan et le Tremplin sont au rendez-vous



L'Élan 11-15 ans est une structure d'animation à destination des 11-15 ans qui peuvent venir simplement pour se divertir (jeux de société, de cartes, baby-foot, tennis de table, etc.), rencontrer d'autres jeunes, mais aussi, et surtout, construire des projets individuels ou collectifs, discuter autour de sujets d'actualité, pratiquer une activité culturelle et ou sportive, etc. Durant l'été l'Élan sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h45. L'inscription est gratuite, les documents d'inscription sont à récupérer directement sur place. L'inscription aux activités est hebdomadaire et se fait auprès de l'équipe d'animation.

Les activités prévues pour l'été seront de toutes natures : sportives (tennis, foot, ultimate, base ball, flag, roller, vélo, baignade, volley...) ou artistiques (customisation, art graphique, nail art, tatouage temporaire, fresque naturelle...), ou d'autres encore pour permettre l'expression (vidéo, photographie, théâtre d'impro et sketch, light painting, espaces de discussion comme les goûters et ciné débats, initiation au jonglage et aux arts du cirque...), et d'autres plus manuelles (fusée à air comprimé, fabrication de petit mobilier, mini montgolfière...), ou culinaires pour les gourmands (pâtisserie, recettes du monde, créations culinaires...). Des sorties sont également programmées aussi bien culturelles comme visite des monuments de Paris,

bateaux mouche, spectacle vivant, cinéma... que sportives (accrobranche, canoë, stand up paddle, base de loisirs). L'été sera ponctué de temps forts rassemblant toutes les énergies : une journée Koh lanta, une soirée casino, des repas collectifs, un Cluedo géant, un rally photo, ou des grands jeux collectifs...

NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR LES 16-20 ANS AUSSI

Le Tremplin 16-20 ans sera ouvert durant l'été du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h (attention fermeture de la structure du 9 au 24 août inclus). Pour profiter des activités proposées par la structure ou en proposer vous même également, rien de plus simple, il suffit de venir au Tremplin avec une assurance responsabilité civile pour vous inscrire sur place gratuitement.

Au programme cet été : karting, aqua-boulevard, Z5, paintball, accrobranche, bowling, laser game, mais aussi «Réveil Fitness» (matinées sportives à la Borne Blanche) ou encore des soirées - débats. En juillet et en août les jeunes qui le souhaitent pourront profiter d'une journée à Deauville.

Renseignements :
Espace Jeunesse République
Élan 11-15 ans : 01 60 60 42 64
Tremplin 16-20 ans : 01 64 13 16 20



ATTENTION

HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

L'Hôtel de Ville

La mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30. Elle sera fermée les samedis matins du samedi 12 juillet inclus au samedi 23 août inclus.

La piscine

La piscine sera fermée pour raisons techniques du 23 au 29 juin.

Pendant l'été, le bassin ouvre les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 19h, le mercredi de 12h à 19h30, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30. Le bassin extérieur est ouvert de 14h à 18h30 tous les jours selon la météo.

Les cours d'aquagym auront lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 19h15 à 20h.

L'Élan 11-15 ans

Il sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h45.

Le Tremplin 16-20 ans

Sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Fermeture du 9 au 24 août inclus.

Le Bureau Information Jeunesse

Il sera fermé du 4 au 29 août inclus.

La médiathèque

Elle sera ouverte du mardi 8 juillet au samedi 30 août le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h et samedi de 9h30 à 12h30.

Fermeture exceptionnelle le samedi 16 août 2014.

2A2C : des clients récompensés au marathon de Sénart

Parce qu'ils se sont approchés le plus possible du temps de parcours du vainqueur du marathon et du vainqueur du 10km, deux clients des commerçants 2A2C ont été récompensés.



Les commerçants de l'association 2A2C ont encore fait preuve d'une belle générosité durant cette 15^{ème} édition du marathon de Sénart. Deux personnes ont remporté les deux lots qui étaient pro-

posés. L'heureux premier gagnant, Nicolas Hutin, est reparti avec un superbe VTT *Décathlon* d'une valeur de 999 euros. Il a en effet deviné à la seconde près le temps du vainqueur du marathon. Le second, Etienne Rupp, a quant à lui trouvé le temps de course le plus proche de la réalité du gagnant

du 10 km. Il est reparti avec un chéquier cadeau d'une valeur de 500 euros à dépenser chez tous les commerçants de l'association 2A2C.



BIENVENUE

• DRUG PRESS

Centre commercial l'Abreuvoir
Activité : extension de ses activités en PMU

• BE COIFFED

40 avenue de la République
Tél. : 09.82.31.81.39
Activité : coiffure mixte

Bravo à eux et encore un grand merci à nos commerçants plus impliqués que jamais dans cette grande fête du marathon de Sénart.



Attention au démarchage abusif

Des cas de démarchage abusif ont été signalés sur la commune : artisans malveillants, faux artisans, ou encore de faux éboueurs proposant des calendriers de collecte.

À ce titre, nous vous proposons quelques conseils pratiques afin de vous en prémunir. Les calendriers de collecte de l'année en cours sont gratuits et disponibles en mairie. Vous pouvez également les retrouver sur le site internet www.combs-la-ville.fr ainsi que dans l'annuaire municipal. Si des démarcheurs se présentent à votre domicile, signalez-le aux services de la police municipale 01 60 60 13 00. Adoptez les bons réflexes face au démarcheur : N'hésitez pas à demander la carte professionnelle au démarcheur (ou bulletin de paie pour les faux éboueurs). Conservez le numéro de téléphone communiqué. S'il est véhiculé, pensez à noter son numéro

d'immatriculation et les caractéristiques de son véhicule.

EN CAS DE CONTRAT

Avant la signature du contrat, prenez le temps de le lire attentivement et vérifiez qu'il mentionne obligatoirement les éléments suivants : le nom du démarcheur, le nom et l'adresse du fournisseur, l'adresse et le lieu où est conclu le contrat, les conditions d'exécution du contrat (délai et mode de livraison), la désignation précise de la nature ou des caractéristiques du bien ou du service, le prix facturé (TTC), la possibilité de se rétracter. Il est important

de ne jamais signer un contrat antidaté, n'effectuer aucun règlement financier (même si le démarcheur insiste). Si vous souhaitez vous rétracter, vous disposez de 7 jours pour résilier le contrat signé. Pour ce faire : remplissez le bordereau de rétractation. Envoyez le bordereau rempli par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse mentionnée. Conservez une copie du bordereau envoyé. Si aucun contrat ne vous a été remis, adressez au vendeur une lettre recommandée avec accusé de réception lui demandant la résiliation de l'achat (elle devra mentionner la date de vente et le produit ou service concerné).

Renouvellement des conseils de quartier

Pour participer à la vie de votre quartier, réfléchir sur ses problématiques, ses enjeux, ses petits tracas ou son animation, il suffit de participer au conseil de votre quartier en faisant acte de candidature avant le 13 juin 2014.



Quatre réunions par an et une réunion bilan une fois par an, être membre des conseils de quartier représente un petit investissement pour le bien de tous.

Concrètement participer à un Conseil de quartier cela signifie quoi ?

Au minimum cela signifie assister à quatre réunions par an. En effet dans chaque quartier, les conseils sont réunis une fois par trimestre. Ils sont composés des membres du collège habitants, des membres du collège des élus, du maire adjoint chargé des Conseils de quartier et de membres de l'administration. Des invités «experts» de sujets précis pourront être invités également si cela est nécessaire.

Le public est le bienvenu dans la salle pour assister aux discussions du Conseil. Pour la sérénité du déroulement de la séance, le public ne peut intervenir mais peut poser des questions à la fin de la séance sur un sujet différent de ceux abordés dans l'ordre du jour.

Chaque collège habitants prépare les

séances de Conseil de quartier comme il le souhaite. Certains organisent des réunions préparatoires, d'autres envoient leurs questions au co vice président habitant qui les fait inscrire à l'ordre du jour, d'autres encore vont à la rencontre des habitants du quartier.

Les habitants qui proposent leur candidature pour participer aux conseils de quartier, ont le souci de l'intérêt général, d'améliorer la vie de leur quartier, de pointer les aspects positifs ou les points problématiques qui peuvent toujours échapper à l'acuité des services municipaux. Toutes les demandes ne sont pas toujours suivies d'effet en raison de contraintes souvent budgétaires, parfois techniques ou de priorité mais les sujets abordés sont étudiés et une réponse est toujours apportée. Les habitants peuvent aussi comprendre un peu mieux le fonctionnement d'une ville, de l'institution mairie, de son budget...



Etre candidat

Vous souhaitez être membre d'un conseil de quartier ? Il suffit :

- d'avoir 16 ans révolus au jour de la désignation,
- d'habiter le quartier (joindre une copie d'un justificatif),
- de s'engager pour 2,5 ans (jusque fin 2016) renouvelables après tirage au sort,
- aucune condition de nationalité.

Sans vous déplacer, vous pouvez faire acte de candidature par Internet sur www.combs-la-ville.fr

Sinon, il suffit de remplir le document distribué avec le numéro de *Rencontre* précédent ou disponible à l'accueil de la mairie et de le rapporter en mairie ou de l'envoyer par courrier avec un justificatif de domicile, au service Développement durable, place de l'Hôtel de ville, 77380 Combs-la-Ville

avant le vendredi 13 juin 2014.

Un tirage au sort sera effectué parmi les candidatures reçues de façon à constituer un collège habitants pour chacun des cinq conseils de quartier : Gare, République, Vieux pays, Prévert et Bois l'Evêque.

Le tirage au sort aura lieu **le mercredi 18 juin à 19h30** à l'Hôtel de Ville.

Les membres des collèges élus de chaque quartier seront désignés en Conseil municipal.

Renseignements : 01 64 13 16 12 ou www.combs-la-ville.fr

La MJC a 50 ans ! Vive la MJC...

La MJC se prépare à fêter ses cinquante ans d'existence. Le 14 juin, une après-midi et une soirée festive seront proposées à toute la population. Le parc Arthur Chaussy sera en ébullition : expo, animations, concerts... Un demi-siècle ça se fête !

À cette occasion, nous avons rencontré Pascal Strub, l'actuel Président de la MJC.

L'année 2014 est particulière pour la MJC. Quel est le contexte qui l'a vu naître ?

Oui c'est vrai, l'année 2014 revêt pour la MJC de Combs-la-Ville une importance toute particulière, puisque nous fêtons le demi-siècle de notre Maison ! Nous avons réalisé une exposition pour les 50 ans de la MJC et nous avons pu retrouver, grâce à d'excellents conservateurs de mémoire, des documents qui permettent de retracer l'histoire de la MJC et notamment, une interview très intéressante d'André Nemeta qui fût le premier directeur bénévole de la MJC de 1964 à 1972 avant d'en devenir le Président. On y apprend que la première activité de la MJC fût le théâtre. Pierre Teyssandier, directeur d'école à Combs-la-Ville, a créé le Ciné club, très convivial de l'époque. Il y avait également Henri Pelloux. Tous les trois étaient très animés par l'envie d'initier et de réunir des activités culturelles. On était alors à l'ère de la société des loisirs, du temps libre, et les jeunes devaient pouvoir profiter de cette configuration optimiste. Aujourd'hui la MJC a toujours la même mission prioritaire de pourvoir un lieu d'animation culturelle, de formation, d'instruction, pour accompagner les jeunes, les cadrer, les distraire.

En quoi les missions premières de la MJC sont elles préservées aujourd'hui ?

La MJC est et sera toujours un lieu d'enseignement des pratiques culturelles. Son secteur jeunesse est tourné vers la culture et l'accompagnement de projets. La MJC est aussi un lieu d'animation et de débats à travers les manifestations qu'elle organise. Sa mul-

titude d'actions souvent tournée vers le spectacle, le développement, le partage des savoirs et le mieux-vivre ensemble est l'héritage préservé de son histoire.

Comment allez vous célébrer cet anniversaire ?

Samedi 14 juin marque un rendez-vous unique dans l'histoire de la MJC. De 14h à 23h, vous êtes invités à redécouvrir son histoire et les activités qui ont forgé sa personnalité durant 50 ans. Grâce à une exposition formidable, et aussi à de la musique, de la danse et du cirque, vous pourrez suivre son évolution à travers ses différentes activités, ses temps forts jusqu'à aujourd'hui. Pour illustrer ces années, un café des lumières réunira d'anciennes figures venues apporter leur témoignage sur leur implication dans la maison. «Ceux qui marchent debout» est un groupe de heavy funk français. Ils utilisent des instruments de fanfare. Ils seront en concert au Parc Chaussy le 14 juin, à voir absolument ! En concert également ce jour là, le groupe «Minuit6heures» (chanson française, reggae, blues). La fête sera aussi l'occasion de mettre en avant les activités d'enseignement et de diffusion musicales et culturelles proposées par la MJC. N'hésitez pas à venir en famille, des animations auront lieu toute la journée pour les enfants comme pour les adultes, et la restauration est également prévue sur place. Si vous voulez participer à l'élaboration de cette fête au sein de l'équipe de bénévoles dans une ambiance conviviale, manifestez-vous auprès de la MJC.

Toutes les informations sont sur mjcloillecasse.com/home/50-ans/ ou au 01 60 60 76 98.



Fêtons la musique et la jeunesse !

Le 21 juin tout le monde le sait on fête la musique, à Combs-la-Ville on fêtera la jeunesse la veille. Belle ambiance en perspective...

La fête de la Jeunesse se tiendra le vendredi 20 Juin à l'Espace Jeunesse République de 18h30 à 22h30. Au programme un temps d'animation de 18h30 à 20h30 avec un atelier de nail art, un atelier de body-painting, des jeux en bois, un tournoi de street foot. Un temps scénique de 20h à 22h20 avec des prestations chorégraphiques, une animation de Zumba, une boom géante un show de Beat Box avec Mic Spawn et un one man show. Un espace de restauration sera également proposé avec un barbecue.

Renseignements : 01 64 13 16 20

FÊTE DE LA MUSIQUE



Xavier Stubbe sera au kiosque à 11h le 21 juin

La médiathèque fête la musique le samedi 21 juin en organisant des projections de concerts toute la journée de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Au programme : le concert d'Adèle, un ballet de danse classique, un concert de jazz, un film musical et un concert de musique traditionnel. Pour tout renseignement joindre la médiathèque au 01 64 88 61 53

L'association Tintinnabule est également de la partie cette année pour la fête de la musique en proposant un spectacle tout public à partir de 4 ans : «Départ immédiat» de Xavier Stubbe (durée 55mn) qui aura lieu au Kiosque de Combs-la-Ville à 11h le samedi 21 juin

2014. *ET HOP ! Tout le monde décolle à bord d'une montgolfière imaginaire... De là-haut, nous chanterons le voyage, la malbouffe, le rêve, l'écologie... Nous survolerons le pays de «Yawata», petite fille africaine... Nous verrons que la planète gronde et qu'il est temps de changer les choses : «On refait le monde». Et heureusement, quand il s'agit de prendre de bonnes décisions, nous aurons à bord quelqu'un qui a toujours raison : «Madame Lorgnon !». Il y aura de la barbe à papa à déguster sur place et une rencontre avec l'artiste terminera cette matinée musicale (si la météo n'était pas au rendez-vous ce jour là la représentation serait malheureusement annulée).*

Renseignements : <http://www.stubbe.fr/stubbe/Pro.html>

L'association Salsa Picante fête ses 10 ans cette année ! Venez les retrouver pour fêter l'été le samedi 21 juin au kiosque à musique. Un cours d'initiation à la salsa vous sera proposé puis les démonstrations des élèves de l'école en salsa, kizomba et zumba ! Parlez en autour de vous et venez nombreux.

Infos sur www.elegua.fr



EVENEMENT

Exposition :
L'école autour du monde

Au Château de la Fresnaye jusqu'au 20 juin 2014 du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

La famille Meyer, vivant à Sénart, est partie pendant un an en Afrique, en Amérique du Sud, en Australie et en Asie du Sud-Est. Elle a passé plusieurs jours dans une école du Sénégal, du Bénin, d'Argentine, d'Australie et du Laos. Partager le quotidien des enfants, s'intéresser à eux, vivre leurs mondes et rapporter ces témoignages, tel a été l'objectif de ce voyage.

L'exposition photographique «École autour du monde » est le fruit de cette année de rencontres. C'est le résultat de l'œil d'un photographe professionnel, de la sensibilité d'une femme et de la spontanéité de leurs enfants.

Cette exposition permet, à travers une série de photographies artistiques, de partager et vivre ce voyage, de rencontrer des écoliers d'ailleurs, de s'interroger, de s'étonner, de découvrir, de comprendre, d'apprendre...

Renseignements 01 60 34 27 61 / 65

Concert de l'harmonie

À la coupole, salle « Le Théâtre » le vendredi 27 juin 2014 à 20h30.

Placé sous la baguette vive et précise d'Alain Hurel, l'orchestre d'Harmonie du conservatoire Maurice Ohana vous donne rendez-vous cette année au Théâtre de la Coupole pour un concert haut en couleurs. Musique de films, standards de jazz endiablés, l'Harmonie de Combs-la-Ville, démontrera encore une fois l'étendue de son talent et de son enthousiasme musical sans faille. Entrée libre, tout public.

Renseignements 01 64 88 77 00.

Leurs talents de pianiste récompensés !

Des élèves du conservatoire Maurice Ohana se sont distingués au concours international de piano de Fribourg (Suisse). Cette 7^e édition a eu lieu les 17 et 18 mai 2014. Six élèves de la classe de Katherine Desboeufs ont été récompensés pour leur talent.



Katherine Desboeuf et ses élèves

Fondé et orchestré tous les deux ans avec brio par le compositeur Franco-Suisse Michel Runtz, le concours international de Fribourg s'est déroulé les 17 et 18 mai 2014. Cinq catégories et sept natio-



Les premiers Prix : Angel Turounet 10 ans et Lise Bouchard 18 ans

nalités étaient présentes pour défendre la musique du XX et XXI^{ème} siècle avec des programmes denses et variés des compositeurs tels que Ohana, Kurtag, Chostakovitch...

Le jury composé d'éminentes personnalités musicales sous la présidence de la grande pianiste russe Rena Shereshevskaya a décerné trois prix dans chacune des catégories plus quelques prix spéciaux pour la meilleure interprétation de certains compositeurs comme B. Giner et G. Kurtag.

De généreuses récompenses ont couronné le talent de ces jeunes pianistes en herbe dont le niveau était particulièrement élevé cette année.

Six élèves du conservatoire à rayonnement communal de Combs-la-Ville ont brillamment représentés la France en décrochant de très belles récompenses. Il s'agit de 1er niveau : Maya Intha-Amnouay 2^e Prix et «Prix spécial Bruno Giner», Arielle Dragna : 3^e Prix et «Prix spécial Kurtag», 2^e niveau : Angel Turounet 1^{er} Prix, 3^e niveau : Liantsoa Rakotondratsima : 3^e Prix, 5^e niveau : Lise Bouchard 1^{er} Prix et Ianina Gateau 3^e Prix.

Un concert de prestige aura lieu à Fribourg en 2015 avec les premiers prix et prix spéciaux.

L'accueil généreux du comité et l'organisation exceptionnelle de ce concours laissera un souvenir impérissable à nos jeunes pianistes.

Renseignements : 01 64 88 77 00



Liantsoa Rakotondratsima 13 ans



Maya Intha-Amnouay 8 ans et Arielle Dragna 10 ans



Ianina Gateau 15 ans

Gala de danse : « Le Magicien d'Oz »

Cette année, les trois professeurs de danse du conservatoire Maurice Ohana se réunissent pour donner un spectacle chorégraphique basé sur « Le Magicien d'Oz ».

Cette année, le spectacle de danse proposé par les professeurs et élèves du



© Fotolia.com

ballets en danse classique, néo-classique, contemporaine, modern'jazz,...

Au total plusieurs tableaux seront présentés au public, un spectacle d'une durée de près de 1h30. Chorégraphies multiples, lumières et costumes bigarrés, le gala de danse 2014 nous entraîne et nous plonge dans cet univers fantastique, onirique et peut-être... dangereux !

**« L'Arène » de la Coupole
samedi 21 juin à 20h,
dimanche 22 juin à 16h.
Tout public.**

conservatoire Maurice Ohana s'inspire du thème du magicien d'Oz, roman de Frank Baum, écrit pour les enfants, en 1900. Il a donné vie à des dessins animés et à des films dont le plus célèbre, de Victor Fleming, projeté en 1939, mettait en scène Judy Garland. Tous les élèves vont vous raconter les aventures de Dorothée au pays d'Oz, à travers des

« LES PETITS FONT LEUR GALA »

Les petits aussi se produiront le samedi 21 juin à 16h. Durée 1h.

Pour tous les spectacles, réservations (nombre de places limité) au 01 64 88 77 00.

Réviser vos examens

Venez réviser vos examens (brevet, baccalauréat, partiels) à la médiathèque jusqu'au samedi 28 juin 2014). Dans une ambiance studieuse et calme, propice aux révisions, la médiathèque vous propose de vous installer au rez-de-chaussée dans la salle d'étude (18 places). Le petit forum au 1er étage sera exceptionnellement ouvert pour ces révisions et offrira une vingtaine de places supplémentaires (excepté le samedi 21 juin pour la fête de la musique).

Renseignements 01 64 88 61 53

Un livre, une commune

Il vous reste moins de deux mois pour lire les 7 romans et donner votre avis pour décerner le prix de votre commune. Votre vote (sous forme de coeur) est à porter directement sur les cahiers de prêts où vous avez emprunté les ouvrages.

Le retrait des livres se fera après le 15 juillet chez les commerçants participants.

Renseignements 01 64 88 61 53

Heure du mercredi

Le 7 juin à 19h, les élèves se produiront en audition dans la salle «Traviata» du conservatoire.

Renseignements 01 64 88 77 00

Les dates clés de la rentrée

Voici quelques informations, quelques dates pour ne rien rater des rendez-vous qui s'annoncent à la rentrée :

Matinée d'accueil des nouveaux arrivants : le samedi 6 septembre de 8h30 à 11h30, Combs-la-Ville et Sénart souhaitent faciliter votre intégration en vous conviant à la matinée d'accueil. (cf page 9 de notre magazine).

Le Forum des associations aura lieu le samedi 6 septembre 2014 de 14h à 18h sur l'espace vert de la piscine. Moment important de la rentrée, il vous permettra d'aller à la rencontre des associations et de choisir les activités que vous souhaitez pratiquer durant l'année.

Du 10 septembre au 5 octobre 2014 au Château de la Fresnaye à Combs-la-Ville : **la SHAGE propose de présenter une exposition relative à la vie quotidienne de nos ancêtres qui pourrait s'intituler « Ainsi vivaient nos aïeux »**. L'objectif principal de cette exposition est de présenter qui étaient nos aïeux, comment ils vivaient, quels métiers ils exerçaient...

Le dimanche 21 septembre 2014, **le critérium cycliste «Souvenir Laurent Fignon»** organisé en partenariat avec la Pédale Combs-la-Villaise fera la course en tête dans les rues de Combs-la-Ville. Le départ sera donné de la rue Jean Moulin à 14h. Le circuit de 3,7 km est le même que l'an dernier, et propose 90 kilomètres intenses dignes des grandes courses cyclistes. Les spectateurs sur le bord de la route pourront encourager un peloton qui passera à grande vitesse et qui s'étirera peu à peu au profit des meilleurs qui affronteront en tête les difficultés du parcours.

Spectacle de danse

En fin de saison, l'association «Danser GHR» nous présente son nouveau gala de danse.

De la maternelle à l'élémentaire, du collège au lycée pour finir à la fac, tous nos souvenirs nous sautent à l'esprit. Rappelons-nous les jeux de cour de récréation autant que nos premières fêtes d'ados. Souvenons-nous de ce prof aux allures sévères mais au fond si attachant...

Pour 2014, les danseuses et les danseurs nous invitent à regarder notre passé ou pour les plus jeunes l'avenir en se plongeant dans l'univers des études.

En exclusivité, voici l'affiche de ce nouveau spectacle. « Fin d'études » un divertissement pour tous : de la danse sans modération, du rythme et de la musique, une atmosphère pleine de lumière, des costumes, du plaisir, des mises en scènes et des chorégraphies sous la direction de Marie. Cette année encore, un spectacle digne des plus grandes sorties franciliennes.

L'association «Danser GHR» présente son

spectacle de fin d'année le samedi 14 juin 2014.

Première représentation à 15h et la deuxième à 21h à la salle des fêtes André Malraux de Combs-la-Ville.

Ce gala de danse représente un aboutissement pour tous les danseurs et les danseuses de «Danser GHR». À cette occasion ils vont pouvoir partager avec les spectateurs leur amour de cet art. Venez nombreux !

Danser GHR
01 69 39 00 27
ou
www.danserghr.skyrock.com



ZOOM...

Prochaine saison de la Scène nationale

Dernière saison avant déménagement !

Avant de déménager en 2015 au Théâtre du Carré Sénart, la Scène nationale y présente sa saison 2014 - 2015... : les mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 juin à partir de 19h sous chapiteau près du chantier du nouveau Théâtre de Sénart, au Carré Sénart.

Verre de bienvenue... Puis présentation de la maquette du Théâtre, présentation des artistes qui seront accueillis en 14/15 avec extraits vidéo et sonores, présentation de la nouvelle formule d'abonnement, présentation du futur projet dans le Théâtre de Sénart, le tout agrémenté de guacamole et autres cuisses de poulet !

Plus d'informations et réservations au 01 60 34 53 60 ou par mail à accueil@scenenationale-senart.com



Don du sang

Bonjour à tous chers donateurs et futurs donateurs. J'espère que vous allez bien, que vous êtes suffisamment en forme pour venir donner votre sang à notre première collecte de l'été :

à Combs-la-Ville le samedi 28 juin de 9h30 à 16h30 à l'Hôtel de ville (salle du Conseil).



© Gina Sanders - Fotolia.com

Comme d'habitude, parlez-en autour de vous, emmenez votre famille et vos amis. Promis, ils seront si bien accueillis, qu'ils n'auront qu'une envie : revenir nous voir !

AUJOURD'HUI, JE VAIS VOUS PARLER CHIFFRES (NOMBRE DE DONNEURS).

Ce n'est pas pour mettre la pression, mais il est important d'avoir certains chiffres bien en tête. En France, nous avons besoin de 10 000 dons de sang chaque jour. Pour vous permettre de visualiser, je vais vous parler de notre commune Combs-la-Ville. À la louche, je dirai 22000 habitants, le chiffre exact n'est pas vraiment important, vous allez vite comprendre. Je disais donc :

22 000 habitants

à cela enlevons les personnes qui ne peuvent pas donner : les mineurs, les plus de 71 ans, les malades, les exclus permanents (comme les transfusés, les gays, ceux qui ont passé plus d'un an dans les îles Britanniques...). On dit combien ? 12 000 personnes ? Il nous reste :

10 000 habitants

à cela enlevons les « exclus » temporaires comme ceux qui ont pris des médicaments, qui ont été chez le dentiste, qui reviennent d'un pays où

sévit le palu... On dit combien ? La moitié, allez... il nous reste :

5 000 habitants

soit 5 000 donateurs potentiels pour samedi ! Super, moi je dis chapeau !!!

Réellement ?

Lors de nos collectes sur cette commune, nous avons en moyenne **220 donateurs** qui se présentent, oui, oui, vous avez bien lu 220 donateurs, je n'ai pas oublié de 0 !

Et nous sommes parmi les plus performants d'Ile de France !

Alors Combs-la-Villaises et Combs-la-Villais, mobilisez-vous, diffusez ces chiffres autour de vous. Les malades ont besoin de vous, une heure de votre temps pour sauver des vies, c'est plutôt sympas, non ?

(4% de donateurs au niveau national, 1.5 % en IDF ! Aïe Aïe Aïe !)

La prochaine fois, je vous parlerai des types de donateurs et du déroulement des collectes.

À bientôt

D. Lassiaille au 06 80 65 73 95
Mail : adsbcombs@gmail.com

Combs Basket Club

Suite à l'élection du nouveau président Monsieur Gelie Gaël et du nouveau bureau avec Madame Thomas Elodie (vice présidente), Monsieur et madame Gilles Stéphane et Nathalie (secrétaire et secrétaire adjointe) et Mme Thomas Chantal (trésorière), le C.B.C (Combs Basket Club) recherche **des entraîneurs** pour toute catégorie d'âge mais également **des joueuses** (pour les séniiores filles à partir de 18 ans).

Le club est ouvert à tout le monde (les enfants à partir de 5 ans...). Nous sommes jeunes, dynamiques avec plein de projets... alors... venez nombreux et nombreuses pour la saison prochaine !

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler aux numéros se trouvant dans le guide des associations.

Association France Parkinson

L'association France Parkinson, par son comité départemental, organise le jeudi 22 mai 2014 à 14h Maison Jean XXIII 27 rue Edmond Michelet 77000 Melun, une conférence sur la maladie de Parkinson, animée par un neurologue.



CONFERENCE SUR LA MALADIE DE PARKINSON A MELUN

Date: Jeudi 22 Mai 2014
de 14H à 16H45

Lieu: Maison des Associations Jean XXIII
27, Rue Edmond Michelet
77000 MELUN

Intervenant:
Dr DOUBRERE Jean-François
Neurologue
89100 SENS

Thème:
Questions-Réponses sur
la maladie de Parkinson.

Entrée gratuite
et ouverte à tous ceux qui s'intéressent
à la maladie de Parkinson

Téléphone: 06 42 30 31 38

« Chaque pas est une conquête »
(livre blanc de France Parkinson)

Jeunesse Evasion Musique...

... en concert... !

Avec le mois de juin, revient la période des spectacles de fin d'année... Jeu-



nesse, Evasion, Musique ne déroge pas à cette belle habitude et organise son concert 2014, le vendredi 20 juin à 20h45 au SILO à Tigery.

Se produiront au cours de cette soirée les orchestres de Jeunesse, Evasion, Musique, les élèves du Cours de Musique Patrice Creveux et le Big-Band EDY.

Tarif entrées : Adultes, 14€. Enfants moins de 16 ans et



« amis de classe » : 8€. Moins de 5 ans : gratuit.

Renseignements et réservations :
01 60 60 98 69
contact@cours-musiquecreveux.fr

Gymnastique

Quatre podiums pour Combs aux championnats de France !

Cette année, c'est la ville de Rennes qui accueillait les Championnats de France individuels de Gymnastique Artistique Féminine les 9 / 10 et 11 mai dernier. Huit gymnastes étaient qualifiées dans plusieurs catégories.

Dans la catégorie élite « Avenir 2002 », le plus haut niveau, Yatonde Kokolo, Jade Cimoradsky et Marina Pheuius terminent respectivement 6ème, 7ème et 19ème de France.

Pour leur première participation au Championnat, Gloria Gomez (Critérium 12 ans), devient vice Championne de France et Nolwenn Charliot (National B 13 ans) décroche le bronze avec une très belle 3ème place.

En Nationale C 15 ans, déception pour Alexia Klebert qui, malgré ses chances de médailles, prend la 9ème place.



En Optionnel, grâce à leur travail régulier et des qualités indéniables, Laura Saulnier obtient une médaille de bronze en barres asymétriques et Gaëlle Gourtay, habituée des podiums, ne faillit pas et

revient de ce championnat avec l'or au sol et l'argent au saut de cheval.

Lilou cherche des amis

Coucou !!! Je m'appelle Lilou, j'ai 15 mois et j'ai une trisomie 16... Si comme moi, vous avez des petits retards de psychomotricité ; que vous en avez marre de la rééducation, des hôpitaux et que vous voulez, à la rentrée de septembre 2014, me retrouver pour une séance de jeux, d'éveil et de musique, maman cherche pour moi des copains, copines de 0/3 ans pour mettre en place un projet de jeux le mercredi matin (1 ou 2h) avec une psychomotricienne et/ou une musicienne, à Combs-la-Ville, afin de changer de nos séances de médecine dans une salle prêtée par la ville.

Une participation sous forme d'abonnement annuel sera probablement demandée à l'aboutissement de ce projet

afin de rémunérer la psychomotricienne et la musicienne.

Donc, mamans intéressées par le futur projet pour vos bébés, contactez moi au 06.62.01.79.49.



Les boucles du coeur

France ADOT est une fédération d'associations qui oeuvre dans chaque département pour informer et sensibiliser à la cause du don d'organes, de tissus et de moëlle osseuse. L'ADOT 77 aura un stand de la Sénartaise le 20 juin. L'Opération les Boucles du coeur se tient jusqu'au 30 juin pour soutenir les enfants de l'association Anne-Marie Javouhey et le S.E.S.S.A.D l'Espar de Cesson. D'une capacité de 40 places pour accompagner des jeunes de 0 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle, le Sessad l'Espar est un service à partir duquel les enfants ou adolescents accueillis et leurs familles peuvent, dans un projet toujours singulier, imaginer construire leur avenir. Les dons vont servir à l'aménagement d'une cuisine pédagogique et d'un atelier Terre.



APF

La délégation de Seine-et-Marne de l'Association des Paralysés de France (APF) a emménagé dans ses nouveaux locaux au 128 allée des amaryllis 77190 Dammarie-les-Lys. Nos horaires d'ouvertures restent inchangées : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

L'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté et la participation sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles sur tout le département. Nous intervenons dans de nombreux domaines : renseignements d'ordre juridique et social, organisation de sorties culturelles et d'activités de loisirs, mise en place d'actions de sensibilisation au handicap dans les écoles, entreprises et collectivités locales...

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 01.64.52.12.89 ou par mail à dd.77@apf.asso.fr.

Vous pouvez suivre notre actualité sur dd77.blogs.apf.asso.fr ou sur [facebook.com/dd.apf.77](https://www.facebook.com/dd.apf.77)

Gala de Scène Arts Danse

Le samedi 21 juin à 15h et 20h30 à la salle Malraux retrouvez l'association Scène Arts Danse pour son gala de fin d'année.

Tarifs : 8 euros pour les adultes, 4 euros pour les enfants, tarifs dégressifs pour deux spectacles.

Res. : 06 03 29 07 43

Avancer malgré la crise et les mauvaises décisions gouvernementales.

La commune de Combs-la-ville n'a aucune responsabilité dans la crise des finances publiques : sa gestion est saine et saluée par la Chambre régionale des comptes ; son endettement est faible, ses taux de fiscalité sont maîtrisés. Et pourtant elle est victime des décisions injustes du gouvernement qui diminue « à l'aveugle » ses dotations dans des proportions d'autant plus préoccupantes que notre évolution urbaine limitée conduit à une relative stabilité des bases d'imposition et donc de la recette correspondante.

Ceci n'empêche pas la municipalité de conduire une politique à la fois sage, parce qu'elle sait s'adapter à ces nouvelles et fortes contraintes, et ambitieuse car elle ne renonce ni à ses responsabilités, ni aux projets qui permettent de préparer l'avenir.

C'est ainsi que la réforme des rythmes scolaires, imposée par l'Etat aux communes, sera conduite dans le souci prioritaire de sauvegarder la qualité de la contribution communale aux actions

menées dans le cadre scolaire.

C'est ainsi que la réalisation des équipements structurants, tels le nouveau marché, la nouvelle crèche et, demain, la nouvelle piscine sera menée à bien, comme chacun peut parfaitement s'en rendre compte sur chacun des sites.

Peut-être faudra-t-il prendre un peu plus de temps, mais l'essentiel sera bien de respecter, comme toujours, l'ensemble de nos engagements !

Nous souhaitons à tous de bien profiter de la douceur de l'été qui s'approche.

Avec Guy Geoffroy, les 29 élus de l'équipe municipale « J'aime Combs-la-ville »

Face à la désespérance le dialogue

Le résultat inquiétant des élections européennes du 25 mai dernier témoigne du fossé entre les citoyens et gouvernants. En effet, l'abstention record et le vote vers un parti qui n'a de cesse de confronter les uns aux autres sont inquiétants.

Au-delà des doutes légitimes devant une Europe trop lointaine, la xénophobie et le bouc émissaire n'ont pas leur place dans notre société ; il est pour cela impératif de ne pas céder aux discours incantatoires et grandiloquents « anti-européen », si séduisant dans l'instant mais si contraire à l'histoire de notre pays !

Au niveau local, l'illustration parfaite de ce fossé, est l'opacité par la majorité municipale des projets actuels. Dernier acte en date, la destruction, le lendemain des élections municipales, de la butte en face de la Maison de quartier les Quincarnelles, sans aucune consultation préalable des habitants du quartier.

Afin d'inclure plus de transparence dans les relations entre les Combs-la-Villais et la Mairie, nous nous mobiliserons pour que les Combs-la-Villais puissent être informés - en amont - des projets qui touchent leur quotidien.

La période qui s'ouvre est donc cruciale, c'est pourquoi nous irons dès la rentrée prochaine à votre rencontre pour dialoguer, échanger, faciliter votre quotidien et réveiller notre ville. Jeunesse, éducation, social, sécurité, transports, numérique, dynamisme économique, urbanisme, circulation y seront abordés.

D'autres chemins sont possibles y compris pour Combs-la-Ville, l'occasion de préférer le dialogue à la désespérance

*P. Sainsard, M-C. Barthès, R. Zallio, M. Gotin, J. Samingo
mieuxvivreacombs@orange.fr*

Principales délibérations du Conseil municipal du 19 mai 2014

- Tarification complémentaire 2014.
- Demande de subvention au titre du Fonds E.CO.LE (Encouragement des communes pour l'école) auprès du Conseil Général de Seine-et-Marne pour l'année 2014.
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Attribution de l'indemnité de conseil au comptable de la commune
- Nomenclature comptable : inscription à l'article 6232 de tous les biens acquis au titre des fêtes et cérémonies.
- Relance de la concertation sur les nouveaux rythmes scolaires, consécutive aux annonces du Ministre de l'Education Nationale
- Modification du règlement intérieur des crèches collectives
- Modification du règlement intérieur et contrat individualisé de la halte-jeux
- Projet pédagogique crèche collective « Les Moussaillons »

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX : les 16 juin et 7 juillet 2014 à 20h à l'hôtel de ville



LE POINT SUR...

Quelles démarches sans se déplacer ?

Pour faciliter le quotidien, Combs-la-Ville vous propose de faire certaines de vos demandes ou démarches sur le site Internet de la ville.

Une adresse à retenir : **www.combs-la-ville.fr**, pour vous faciliter la vie. Sans bouger de chez vous demandez un extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès.

Grâce au Guide des droits et démarches, vous pouvez accéder à tous les renseignements concernant les démarches administratives que vous souhaitez effectuer.

Les associations et les professionnels bénéficient aussi d'un Guide des droits et démarches adapté à leurs

problématiques.

Vous pouvez également vous inscrire sur les listes électorales sans vous déplacer. Si ce n'est déjà fait pensez-y ! Vous trouverez également les conditions et pièces à produire pour les démarches liées aux formalités administratives (attestation d'accueil, carte d'identité, certificat de nationalité française, certificat de transfert de domicile en Outre-Mer, certificat de vie maritale, décès et cimetière, légalisation de signature, livret de famille, mariage naissance et reconnaissance PACS (Pacte Civil de Solidarité), passeport biométrique, recensement militaire). Vous pouvez consulter le menu de la restauration scolaire, faire une estimation de votre

quotient familial, vous rendre sur la plate-forme de la médiathèque pour gérer vos réservations de livres, faire des échanges divers sur le portail Entre Sénartais... Retrouvez aussi les différents guides (associations, santé...) que nous publions et qui permettent de trouver les informations dont vous pourriez avoir besoin.

TÉLÉPAIEMENT

Grâce au kiosque famille, vous pouvez aussi suivre et régler vos factures (accueil de loisirs, crèches, restauration scolaire, accueils péri scolaires et étude surveillée...) en ligne. Vous pouvez également modifier vos données personnelles.

www.combs-la-ville.fr

Bon à savoir

Attention horaires d'été des services municipaux

Du 12 juillet au 23 août inclus l'hôtel de ville sera fermé le samedi matin.

Entre Sénartais caché dans les plans de l'agglomération

Les éditions 2014 du plan de ville et du plan des liaisons douces de Sénart viennent de paraître. Sur le modèle de la célèbre série de livres «Où est Charlie ?», le San de Sénart a caché dans ces plans deux petits personnages du site internet «Entre Sénartais» (accessible notamment sur la page d'accueil du site de la ville www.combs-la-ville.fr) : un sur le plan de ville, un sur le plan des liaisons douces.

- Vous pouvez consulter les plans en ligne sur www.senart.com
- Vous pouvez également adresser une demande pour les recevoir par courrier.

Cherchez-les, trouvez-les... et indiquez leur position sur la page facebook de Sénart, sur ce modèle : position du San de Sénart en F8. Une surprise récompensera les bons chercheurs !

À bientôt, sur www.entresenartais.com !

Etat civil

NAISSANCES

Ewen Gay Cartener, Cengiz Kartal, Swan Tortay Charpin, Camille Sahbi, Nassim Alioui, Maena Mokrani, Salma Mouatasim, Emma Breton, Lésia Vermillet, Chloé Dolo, Amine Haddaoui, Laure Ulcé Mauricrace, Quentin de Araujo, Camille Sirot Micallef, Lilly Chung.

MARIAGES

Nicolas Maret et Fadoia Khelfaoui
Gilles Goralski et Marie-Claude Cadiet
Wahib Farrat et Zohra Menni
Rodolphe Lefebvre et Florence Loubot
Jamal Boulouar et Ghizlane El Harrari

DÉCÈS :

Thérèse Pâtissier (72 ans), Claude Bougard (84 ans), Arlette Gobert née Degois (79 ans), Bernard Jamet (90 ans), Noaga Niodogo (46 ans), Gisèle boulanger veuve Delattre (92 ans), Gisèle Rivaux veuve Peudenier (82 ans), Muriel Vergand (48 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45

Les services Enfance-scolaire, Urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505



Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).

Retrouvez Rencontre à Combs sur www.combs-la-ville.fr

B&F
CRÉATEURS PAYSAGISTES
 36, GRANDE RUE
 77166 EVRY GRÉGY SYERRES
 07.89.47.68.38 - 07.89.47.68.39
 BFCREATEURSPAYSAGISTES@GMAIL.COM

SENART SERVICES
 Nettoyage professionnel
 Bureaux, locaux, vitres, entretien d'espace vert
 50% de réduction d'impôts
 01 64 88 60 56
 Services pour particuliers
 Ménage, repassage, garde d'enfant, jardinage
 2spro@orange.fr
 senartservices@orange.fr
 69 rue sermoise
 77380 Combs-la-Ville
 www.senartservices.fr

IPF
Isolation Protection Fermetures
 La rénovation énergétique de votre Habitat
 depuis 1981
 RGE QUALIBAT
 2014 PARTENAIRE BLEU CIEL D'EDF
 consultez-nous au
 01 64 13 66 13
 Nous proposons tous types de stores intérieurs et extérieurs, du vénitien au store banne de terrasse...
 ZAC de l'Ormeau - 22 rue Pierre et Marie Curie - 77380 COMBS LA VILLE - contact@ipf-renovation.fr - www.ipf-renovation.fr
 fenêtres - portes d'entrée - volets - stores - portes de garage - portails - clôtures - grilles

www.forcimmo.com

<p>COMBS-LA-VILLE Bel appartement de 4 P offrant cuisine équipée moderne, séjour dble, 2 chambres avec dressing, sdb, balcon, 1 place en sous-sol. Refait à neuf et très lumineux. 244 lots dont 50 appts. Charges annuelles 1810€. 165 000 €</p>	<p>COMBS-LA-VILLE Appartement avec terrasse, 3 pièces, cuisine équipée, tout confort (chauff. individuel), cave et box fermé - DPE : F. 147 000 €</p>	<p>COMBS-LA-VILLE Belle maison située dans impasse calme offrant entrée, cuis. récente équip., grand séjour salon (35m²) avec cheminée ouvert sur le jardin, 3 ch. dont 1 avec dressing, bureau, sdb, wc. Jardin agréable. DPE : D. Coup de cœur assuré... Idéal pour commencer !! 229 900 €</p>	<p>COMBS-LA-VILLE Pavillon habitable sans frais, cuisine équipée, séjour 33 m², cheminée, 3 chambres, SdB, 2 wc, garage. 490 m² de jardin. 295 000 €</p>	<p>COMBS-LA-VILLE Dans copro. de 96 appts et au dernier étage d'un petit imm. ravalé en 2012, très beau F3 de 62m² : entrée, cuis. eq., séjour sur balcon, 2 ch., sdb et wc, cave, pkg s/sol, PVC dble vitrage. DPE : C. Charges = 2070 €/an. Chff. ind. gaz. Prox. commodités. HAB. SANS FRAIS ! 182 500 €</p>
---	---	--	--	---

RETROUVEZ NOS EXCLUSIVITÉS DANS LES AGENCES PARTENAIRES

<p>abithéa services immobiliers 01.60.60.57.57</p>	<p>immoto7 Agence Immobilière 01.60.60.82.82</p>	<p>Val d'Yerres Immobilier 01.60.60.70.85</p>	<p>L'ADRESSE 01.60.60.72.29</p>	<p>Val d'Yerres Immobilier 01.69.00.94.41</p>
---	---	---	---	---